Antoine : Quel est votre avis sur ce Certificat ? A-t-il une vraie efficacité ?

Pierre Chasseray: Aucun intérêt, en fait on est sur un système qui est complètement idiot parce qu'en fait le fait même de l'instaurer c'est le condamner. La vignette Crit'AIR c'est quoi ? C'est la classification des véhicules à un instant t, aujourd'hui. Le problème c'est Mme Royal a oublié quelque chose, c'est que le temps passe. Donc forcément dans un an, il va y avoir deux millions de véhicules qui vont entrer sur le marché, donc deux millions qui en sont sortis. Il y aura donc dans 5 ans un renouvellement du parc automobile à hauteur de 10 millions de véhicules qui entreront avec une vignette 1 ou 2. C'est à dire que dans 5 ans, on va avoir un système avec des véhicules exclusivement classé 1 ou 2 et sa vignette sera obsolète.

Antoine : Mais le but de Crit'AIR n'est-il pas d'enlever d'ici 2020 toutes les voitures de Paris Intra Muros durant la semaine ?

PC : C'est comme vider la seine et enlever l'eau, c'est une idée stupide. L'objectif de vouloir vider paris de véhicules ancien, en effet Royal a mis en place pour faire plaisir à Hidalgo et la calmer un peu politiquement. C'est une mesure parisianiste, une classification à la Hidalgo mais en tout cas ça n'a pas de sens ni d'intérêt. La vignette est condamné par essence.

Antoine : Mais du point de vue de la condamnation de ceux qui n'ont pas la vignette ? Ne serait pas plutôt une prise de conscience sociale qu'autre chose ?

PC: Non, car tout le monde s'en fou, c'est bien plus une contrainte sociale qu'une prise de conscience. Vous connaissez quelqu'un qui roule dans une bagnole vieille par pur plaisir? Je préfère rouler dans une voiture moins moche qui pollue moins. Le mec n'a pas les moyens de changer sa voiture.

Antoine: Voyez vous alors d'autres solutions permettant de baisser la pollution à Paris?

PC : Pourquoi pas une taxe contre les voitures polluantes et une aide, c'est une idée qu'on plaidait, une prime à l'achat d'une voiture plus récente. Pas forcément d'un véhicule neuf, mais d'une véhicule moins vieux, pour aider le renouvellement du parc. En effet, celui qui a une voiture classé 5, va acheter une classe 4. Alors que celui avait la classe 4 va prendre une classe 3 et ainsi accélérer le renouvellement du parc. Mais c'est juste un accélérateur de renouvellement du parc, et non un coup de baguette magique.

Antoine : Mais alors que voulez vous faire pour ceux dont la voiture est polluante mais est son outil de travail ?

PC: Mais il est bien là le problème, il pose une question, lorsque vous avez acheté votre auto chez le concessionnaire, avec le certificat de session, l'enregistrement à la préfecture, tout ceci de manière légale. Bref, vous avez faire un acte légal, comment se fait-il, qui est-on pour demain interdire quelque chose qui est légal? On n'est plus dans un principe qui ressemble à de la démocratie. On n'est plus dans un principe de république, on n'est uniquement dnas la privation de la liberté chez les plus pauvres, alors que les riches, qui a une nouvelle voiture le lendemain, il peut s'en acheter une autre tandis que celui qui est plus pauvre ne peut rien faire, on est dans la privation des libertés. La question que je me pose c'est comment fait celui qui n'a pas les moyens? Vont-ils prendre une carte Vélib et se faire rembourser, solution peu viable.

Antoine : Surtout ceux dont le moyen de transport est l'outil de travail comme les plombiers, éléctriciens...

PC : On ne va pas lui dire "Achète un truc éléctrique", il s'en fou lui, il veut sa bagnole et de plus il n'a sûrement pas les moyens de faire ça, il en a besoin pour faire des économies, pour nourrir sa famille.

Antoine : Pour parler un peu plus de pollution quel est votre avis sur le changement de politique, il y a deux ans on préconisait l'essence, et maintenant le diesel à cause des particules fines.

PC: Attention, quand on dit le diesel c'est très politique tout ça, avant les chauffages électriques, ils chauffaient mal et consommaient beaucoup. Maintenant c'est mieux, on ne peut pas comparer une technologie d'il y a 20 ans à celle de maintenant, les voitures essences rejetaient des particules fines, il n'y a pas de l'essence pollue et le diesel non, les deux polluent mais moins qu'avant.

Antoine: Mais maintenant, on ne parle pas de pollution Co2, mais plus de particules fines.

PC : Oui c'est vrai on s'y intéresse davantage en terme de communication mais ce n'est pas approprié, le problème des particules fines c'est qu'il n'y a pas que les voitures.

Antoine : Il y a aussi le métro qui en rejette trois fois plus que le parc automobile.

PC : Oui, on en inhale plus, mais c'est bien plus que trois fois, sur certaines stations c'est même 30 fois. Et les meilleurs système de dépollution du métro, c'est nos poumons, plus il y en a, plus on vide les particules.

Antoine : Il y a donc une contradiction lors des journée gratuites de métro quand il y avait la circulation alternée en place.

PC : Attention, il n'y a rien de gratuit, c'est la collectivité qui paient, c'est un gros coup de com de la mairie, il n'y a rien de gratuit dans le vie, il faut arrêter avec tout ça.

Antoine : Dernière question, Quel est la légitimité des critères de Crit'AIR ?

PC : C'est un projet hasbeen, tué dès sa mise en place, ce n'est qu'un coup de com politique pour répondre à un intérêt des médias.

Antoine: Merci beaucoup Mr Chasseray.